

L'amère patrie : les femmes et l'État

Diane Lamoureux

Volume 3, numéro 1, 1990

L'amère patrie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057581ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057581ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Lamoureux, D. (1990). L'amère patrie : les femmes et l'État. *Recherches féministes*, 3(1), 1–9. <https://doi.org/10.7202/057581ar>

Résumé de l'article

L'auteure examine la valeur heuristique de la problématique gramscienne de l'hégémonie au regard de l'articulation des rapports de classe et de sexe. L'enjeu est de déceler la logique de l'État-providence dans les rapports de sexe, en Europe occidentale après la Seconde Guerre mondiale. Cette analyse constitue un préalable à une réflexion théorique sur l'État, menée à la lumière d'études féministes récentes. L'auteure envisage la logique de l'État-providence comme un type d'hégémonie dans laquelle la famille s'articule étroitement à l'État. Après avoir souligné le rôle de l'idéologie de l'intérêt général dans cette articulation, l'auteure invite à réfléchir aux rapports entre le féminisme et cette idéologie, dans le cadre de la crise de l'État-providence.

INTRODUCTION

L'amère patrie : les femmes et l'État

Diane Lamoureux

Ce numéro de *Recherches féministes* est consacré au rapport des femmes à l'État. Dans l'appel d'articles, cinq approches étaient mises de l'avant pour susciter des contributions qui permettent de faire éclater la réflexion sur le sujet. Nous voulions traiter des luttes des femmes pour l'obtention de droits, du rapport à l'État-providence, de la dimension politique de la théorie féministe, des politiques sociales et des utopies féministes. Le contenu de ce numéro est loin d'être aussi diversifié. Cependant il reflète assez bien l'axe cardinal de la réflexion féministe dans ce domaine, le rapport des femmes aux politiques sociales. Il témoigne également de la difficulté des femmes et des féministes à penser la question de l'État et celle des dimensions spécifiquement politiques de nos combats.

L'objectif de cette introduction n'est pas de combler les « lacunes » du numéro, ce qui serait prétentieux et mal venu, mais plutôt d'effectuer un survol des différents courants d'analyse. Pour ce faire, nous essaierons de rattacher la pensée féministe contemporaine au questionnement, qui ne lui est pas exclusif, sur la place de l'État dans les réflexions sur le politique et le social. Plus particulièrement, il s'agit de cerner la contribution du féminisme au débat sur la démocratisation politique et sociale, débat qui demeure largement associé à la réflexion sur les « nouveaux mouvements sociaux » (Cohen 1985; Held 1987; Keane 1988; Offre 1985).

Nous retracerons l'évolution de la pensée féministe sur l'État et sur l'espace politique, en opérant un découpage chronologique et en proposant une typologie des grands courants de réflexion, sans prétendre à l'exhaustivité. À cette fin, nous effectuerons un constant va-et-vient entre théorie et pratique et nous nous efforcerons de situer la réflexion féministe par rapport à ce qui existait à la même époque dans la pensée andocentriste¹.

Il est essentiel que le féminisme s'interroge sur la nature du politique dans les pays capitalistes avancés. Ceci afin de lui permettre de progresser comme mouvement social et de s'insérer dans des débats qu'il a contribué à faire émerger quoiqu'ils lui apparaissent souvent comme des terrains étrangers ou mêmes des sables mouvants. Certes, sur le plan pratique, le féminisme peut se survivre un certain temps en dénonçant l'État comme institution patriarcale tout en lui adressant des demandes sur le plan législatif et financier. Cela présente cependant un certain nombre de difficultés théoriques, qui expliquent, au moins en partie, la léthargie qui s'est emparée du mouvement au début des années 80.

Il convient donc de profiter de l'occasion qui nous est fournie par le cinquantième anniversaire de l'obtention du droit de vote par les Québécoises et le prochain bicentenaire de la *Déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne* d'Olympe de Gouges pour essayer de cerner en quoi le féminisme peut s'insérer dans un projet de démocratisation politique et sociale, tout en conservant son autonomie. Pour ce faire, il est utile d'organiser la réflexion autour des notions de participation et de citoyenneté (Lamoureux 1989; Vickers 1989). Toutefois, si cela constitue une des avenues possibles de la réflexion féministe, reste à voir les directions empruntées par cette réflexion pour y parvenir.

La difficile distinction entre l'étatique et le politique

Le renouveau féministe des années 60 est largement tributaire des courants de pensée de l'époque. La modernisation est un mot à la mode dans l'ensemble des milieux politiques et la révolution se sert à toutes les sauces, y compris la tranquille. Cela colore la réflexion féministe sur l'État, réflexion qu'on peut grossièrement regrouper sous trois bannières : tout est politique, investir les lieux de pouvoir et dénoncer l'État capitaliste et patriarcal.

La généralisation du politique est une caractéristique de la « nouvelle gauche » de la fin des années 60, celle qui s'incarne dans le mouvement anti-guerre américain ou dans les mouvements étudiants et qui donnera naissance, dans les années 70, aux « nouveaux mouvements sociaux ». Elle s'inscrit dans un « révolutionnarisme » de contournement de l'État, dont l'objet est de traquer le pouvoir dans toutes ses manifestations. L'objectif devient donc de démocratiser l'école, l'asile, la médecine, la famille, etc. Les notions de pouvoir et d'autorité se confondent complètement et tout mouvement de transformation d'une des sphères de la vie sociale est automatiquement assimilé à un mouvement révolutionnaire s'il revêt une composante anti-autoritaire.

Ce courant, nous le retrouvons dans les textes fondateurs du nouveau féminisme dans l'ensemble du monde occidental. Ainsi, Atkinson nous convoquait-elle à nous poser des questions sur l'amour qui, « en tant que phénomène psychologique, fonctionne comme réponse et comme support du pouvoir, et donc de l'oppression » (Atkinson 1984 : 12). Dans la même veine, Shulamith Firestone (1970) soutenait que le féminisme constituait la politique la plus révolutionnaire puisqu'il s'attaquait à l'oppression première, celle des hommes sur les femmes.

À la même époque, réfléchissant sur le sens d'une politique féministe, Françoise Collin invitait à poursuivre le pouvoir jusqu'au cœur de la banalité quotidienne, qu'il faut cesser de considérer comme privée puisqu'elle est socialement constituée. Ce qui l'amenait à affirmer que « le féminisme commande une politique. Mieux encore le féminisme est une politique. Radicalement révolutionnaire » (Collin 1974 : 68). On retrouvait le même type de raisonnement dans le numéro de la revue *Partisans* qui synthétisait les réflexions du mouvement français et dans les premiers textes des Italiennes.

Ce premier courant a beaucoup contribué à populariser le slogan « le personnel est politique » tout en le réduisant à une signification relativement unidimensionnelle. En effet, on se contentait de montrer comment l'autoritarisme masculin dépassait le trait psychologique et procédait d'un tissu social et d'une structure de pouvoir qu'il suffisait de débusquer pour « faire de la politique ».

Si certaines pratiquent une politique tous azimuts, d'autres soutiennent que c'est en investissant les lieux de pouvoir que les femmes feront de la politique. Si le courant précédent s'inspirait de la « nouvelle gauche », ce courant-ci procède de la pensée libérale. Il s'agit de considérer l'État comme le lieu de la décision politique et de faire disparaître les obstacles à la présence féminine en son sein pour que l'égalité politique puisse s'épanouir.

Dans cet ordre d'idées, Betty Friedan parle de dissiper l'indéfinissable malaise et voit dans l'émancipation des femmes « la clé de l'avenir de la nation » (Friedan 1964 : 28). Quant à Thérèse Casgrain, qui se définissait comme « une femme chez les hommes »², elle appelait les femmes à s'impliquer davantage dans les structures politiques existantes. On retrouvera une préoccupation similaire chez Lise Payette, qui justifiera son entrée en politique en soutenant que ce sont les parlements qui sont les plus à même de conférer l'égalité aux femmes.

Cette notion de l'État à investir servira de point de départ à tout un courant de recherche en science politique portant sur la participation politique des femmes. Au cours des années 70, certaines politologues commencent à critiquer les préjugés androcentristes des théories politiques de la participation et à analyser les moyens les plus susceptibles de mettre en lumière la participation des femmes à la vie politique et ceux qui leur permettront de percer dans les structures de pouvoir.

Cette conception libérale de l'État comme carrefour social aura sa contrepartie dans la critique de la nature capitaliste de l'État patriarcal. Pour les féministes marxistes, le rapport des femmes à l'État passera essentiellement par leur implication dans une lutte révolutionnaire de type socialiste seule à même de créer les conditions propices à l'émancipation des femmes.

Elles ne perçoivent qu'une façon pour le mouvement féministe d'accéder au politique, c'est de se situer dans le sillage de la gauche. Aussi leur réflexion consiste-t-elle essentiellement à montrer en quoi les intérêts des femmes et ceux de la classe ouvrière peuvent coïncider. Mais elles empruntent aussi au marxisme des cadres d'analyse pour tenter d'expliquer l'oppression des femmes. Ainsi, MariaRosa Dalla Costa critique-t-elle l'assignation domestique des femmes et fait-elle du travail domestique le tremplin de la révolte des femmes et la base de leur implication dans la lutte pour le socialisme puisque « la famille est le pilier même de l'organisation capitaliste du travail » (Dalla Costa 1970 : 69). Dans le même esprit, MacKinnon emprunte à Lukacs son analyse de la fausse conscience pour expliquer l'aveuglement des femmes à l'égard de leur oppression.

C'est à un tel courant que l'on peut également rattacher les analyses de Eisenstein, dans un cadre conceptuel marxiste, du patriarcat capitaliste et de la division sexiste du travail, tout comme les études de Rowbotham sur le rapport entre féminisme et tradition révolutionnaire depuis la Révolution française ou encore les tout premiers textes de Nicole Laurin-Frenette.

L'article de Jacqueline Heinen sur les politiques familiales en Pologne est largement tributaire de ce genre de réflexion tout en permettant d'en dépasser certaines limites. En analysant comment le congé parental payé constitue une mesure contradictoire, en ce qu'il est formellement égalitaire tout en procédant d'une différenciation sexuelle, elle arrive à montrer le rôle joué par l'État non seulement dans la division sociale mais également dans la division sexuelle du travail.

En conclusion, on peut dire que l'on assiste à un commun aveuglement vis-à-vis du rapport des femmes à l'État. Celles qui le voient partout ne jugent pas approprié de se livrer à une réflexion sur l'institution étatique, tandis que celles qui veulent s'y engouffrer ne prennent pas la peine d'en analyser les mécanismes et que celles qui attendent le socialisme refusent de penser le sexisme étatique. À la fin des années 70, le sentiment est assez généralisé que le féminisme aboutit à une impasse sur le plan politique et la crise de l'État-providence entraîne des flexions importantes du rapport pratique des femmes à l'État.

Entre théorie et pratique

Maintenant que nous avons vu comment le mouvement des femmes et la pensée féministe ont tenté de faire l'économie d'une réflexion sur les institutions en dissociant le politique et l'étatique, il est utile de revenir sur les modalités de participation du féminisme à une réflexion sur la démocratisation politique et sociale. Il semble évident que c'est principalement par le biais du rapport des femmes à l'État-providence que peut s'analyser leur rapport aux institutions. Ceci permet non seulement d'étudier notre type de participation à l'espace politique, mais également de réfléchir à l'institutionnalisation de certains enjeux féministes depuis les années 70. Cette question peut particulièrement prendre la forme d'une analyse des pratiques de service au sein du mouvement féministe (Lamoureux 1988). De façon plus générale, elle concerne la capacité de ce dernier à construire l'autonomie personnelle et collective des femmes dans des conditions qu'il est loin de contrôler ou même de maîtriser sur le plan analytique. Pour faire avancer les débats, je m'attarderai pour l'instant aux rapports pratiques qu'a entretenus le mouvement des femmes avec l'État en mettant l'accent sur la contradiction entre une demande d'État et un discours de critique des institutions.

La demande d'État prend une double forme. D'un côté, le mouvement des femmes s'adresse à l'État pour obtenir un financement. De l'autre, il attend de l'État des transformations institutionnelles et législatives. Dans les deux cas, ce type de demande implique une forme d'adhésion à l'ordre politique existant. Dans le premier ordre de demande, les groupes de femmes doivent accepter de rendre des comptes en échange de l'argent reçu. Dans le second, ils adoptent une démarche réformiste typique. Comment une telle pratique peut-elle s'articuler à une critique sociale ?

De plus, il faut bien voir que les États ont tendance à arbitrer les demandes des groupes de femmes et à les inclure dans leur fonctionnement sur la base d'un modèle fictif de concurrence parfaite entre acteurs sociaux définis comme formellement égaux. Bref, l'État postule l'égalité, alors que pour les femmes l'enjeu est son obtention. Ceci a pour effet que chaque « acquis » du mouvement des femmes a tendance à se transformer en handicap.

En outre, même en étant partie prenante du processus consultatif de l'État, les groupes de femmes qui participent au processus institutionnel ont tendance à fonctionner comme des groupes de pression au sens classique du terme plutôt qu'à pratiquer une véritable politique d'autonomie des femmes. Peut-on en imputer la responsabilité uniquement à la capacité étatique de manipulation, voire de contrôle du mouvement des femmes ? Si une analyse foucauldienne de la catégorisation peut nous aider à comprendre le processus à l'œuvre, il n'en reste pas moins que nous devons également nous poser des questions sur le sens d'une action politique dont l'essentiel consiste à persuader l'État de faire

quelques réformes qui, prises isolément, sont loin de bouleverser les rapports sociaux de sexe, quoiqu'elles puissent grandement améliorer le quotidien de bon nombre de femmes.

Il faut en outre examiner si ce type d'implication constitue une condition essentielle pour que les femmes puissent contribuer à la démocratisation de la société. Les problèmes soulevés peuvent se ramener à la nature et à la portée de l'action sociale et politique, qu'elle soit réformiste ou révolutionnaire, défensive ou offensive. En cela la réflexion féministe s'inscrit dans certains débats concernant l'élargissement de l'espace public. Plus particulièrement, le mouvement des femmes constitue un terrain fertile pour l'examen du passage entre la démocratisation sociale et la démocratisation politique; pas étonnant dans ces circonstances que le mouvement des femmes soit devenu le mouvement social par excellence.

D'une part, on retrouve dans le mouvement des femmes une démocratie de base et une capacité d'initiative, sans attendre l'aval étatique, dans des domaines comme la violence, la santé et la formation. D'autre part, la sanction *étatique est généralement recherchée, qu'elle prenne la forme du financement ou de la reconnaissance de l'expertise professionnelle développée au cours des pratiques féministes*. Force est de reconnaître qu'il s'agit là de deux approches différentes de la politique et que, dans ce contexte, l'avenir du féminisme passe par une certaine clarification de son rapport à l'État, ne serait-ce que pour maximiser les effets sociaux de son ambivalence.

La crise de l'État-providence entretient un certain état d'urgence dans ce domaine. Cela se fait sentir principalement sur deux plans en ce qui concerne le mouvement des femmes. D'abord, le financement étatique se fait de plus en plus chiche³, rendant quelquefois problématique l'existence des groupes de femmes. Ensuite, les services féministes doivent souvent périlcliter dans un contexte où il n'y a pas de services étatiques correspondants; ainsi, les maisons d'hébergement pour femmes battues vivent-elles beaucoup du bénévolat d'autres femmes en même temps qu'elles servent à pallier l'incurie étatique en ce domaine. De plus, en l'absence d'extension du champ d'implication de l'État, les femmes sont souvent les premières victimes de coupures de services.

Tout cela n'empêche toutefois pas l'État de se présenter comme le maître d'œuvre du vivre-ensemble dans nos sociétés, ce qui en fait un objet incontournable dans les réflexions sur l'élargissement de l'espace public. C'est à la lumière de ces transformations tant objectives que subjectives qu'on a pu noter, dans les années 80, un infléchissement de la réflexion féministe sur l'État.

Vers des approches féministes du politique

Ce qui surprend dans les écrits féministes des années 80, c'est le revirement important concernant l'État. Si, dans les années 60 et 70 on pouvait déplorer l'absence de réflexion sur le rapport des femmes et du féminisme à l'État, nous devons actuellement composer avec une abondance qui nous permet de suivre la progression théorique des courants que nous avons identifiés dans la première section.

Le courant qui voyait la politique partout s'interroge désormais sur la contribution des femmes à l'élargissement de l'espace politique. Prenant toujours appui sur l'idée selon laquelle « le personnel est politique », ce courant la

développe désormais selon des axes diversifiés qui permettent de raffiner singulièrement l'analyse féministe des institutions. Ce courant s'enrichit également de l'apport de certaines marxistes ayant tenté jusqu'à l'impasse d'articuler féminisme et socialisme.

C'est en ayant à l'esprit ce genre de réflexion qu'on peut le mieux comprendre le texte de Micheline de Sève sur les affrontements juridiques de l'été 1989 concernant l'avortement. Son objectif est de montrer en quoi les femmes sont loin de jouir de l'ensemble des droits humains fondamentaux et que, par conséquent, la reconnaissance de ces droits demeure un enjeu majeur pour le mouvement féministe de même que la condition nécessaire d'une insertion des femmes dans le jeu politique.

À cet égard, les réflexions de MacKinnon sur le droit l'ont amenée à examiner la notion d'État de droit et le rôle du recours aux tribunaux pour faire progresser la marge de manœuvre personnelle des femmes. Cela la conduit à donner une dimension nouvelle à la question de l'autonomie, refusant tout ravalement du féminisme à un appendice des pensées patriarcales (MacKinnon 1987 : 15-16). De la même façon, les réflexions de Mary O'Brien sur la maternité et la réduction de celle-ci au biologique l'ont conduite à une critique radicale de la dichotomie nature/culture et l'ont amenée à prôner une action politique indépendante sur la base du genre (O'Brien 1981 et 1989).

Il faut également prendre en considération les réflexions d'Angela Miles et de Micheline de Sève et l'utilisation qu'elles font de la notion d'« integrative feminism » pour fonder une pensée féministe qui puisse inclure toutes les dimensions de la vie sociale et permettre une ramification inattendue de l'action politique féministe.

Certaines des réflexions de ce courant portent explicitement sur l'élargissement de l'espace public à partir de l'expérience du mouvement des femmes. Ainsi, en fonctionnant dans une logique développée par Arendt, Françoise Collin est-elle amenée à poser la question du mouvement des femmes comme espace public et à voir comment peut jouer le respect dans la possibilité d'instauration d'un dialogue tant avec les institutions qu'avec les autres composantes sociales (Collin 1986 : 6).

Le deuxième courant, qui vise à investir les lieux de pouvoir, est celui qui s'est le moins modifié. Le nombre d'études portant sur la participation politique des femmes s'est accru, mais l'analyse ne s'est affinée qu'en ce qui concerne les mécanismes de l'exclusion et les possibilités de les contrer. Cela a également permis de critiquer le côté représentatif de la démocratie libérale, non pour le remettre en cause mais pour en souligner les limites (Haavio-Manilla *et al.* 1985; Sapiro 1982; Tardy *et al.* 1989).

La mise au point de Chantal Maillé sur la participation politique des Québécoises témoigne bien de ces avancées théoriques et empiriques concernant la participation électorale. Elle profite de l'occasion pour démolir un mythe, celui de l'abstentionnisme politique des femmes. Cependant, elle demeure consciente du fait que la participation des femmes à la politique institutionnelle n'est qu'une des dimensions de l'insertion politique des femmes.

Quant au courant féministe marxiste, il s'est concentré sur la critique de l'État-providence, ce qui l'a amené à une compréhension modifiée des rapports entre rapports de classe et rapports de sexe. L'analyse de l'État-providence et

des politiques sociales a conduit à une meilleure évaluation du rapport des femmes à l'institution et du caractère fortement sexué des États contemporains.

* * *

Les articles regroupés dans ce numéro reflètent cette richesse de la pensée féministe sur l'État et y contribuent. Il serait réducteur de tenter de les classer dans un courant ou dans un autre puisqu'ils puisent dans tous. L'article de Bérandère Marques-Pereira aborde même une grande partie des problèmes posés dans cette introduction afin de montrer en quoi le féminisme s'insère dans le débat sur la démocratisation politique et sociale. L'État-providence en gestation constitue également une préoccupation d'Ellen Jacobs qui montre comment le genre est fondamental dans la mise sur pied des politiques sociales.

Jacqueline Heinen et Sylvie Lépine analysent les politiques sociales pour mettre en lumière les discriminations dont sont victimes les femmes. La première part de l'articulation entre division sociale et division sexuelle du travail pour analyser les fluctuations de la politique polonaise face à la main-d'œuvre féminine depuis la Deuxième Guerre mondiale. La seconde montre les tergiversations de l'État fédéral canadien dans le domaine des allocations familiales. Elle les rattache à la crise de l'État-providence et à la séduction exercée par les thèses néo-libérales.

La question de l'avortement fait l'objet de deux notes de recherche. Toutes deux partent des événements de l'été 89, alors que les tribunaux ont été amenés à statuer sur les droits du fœtus et sur ceux du père. Micheline De Sève aborde la question en insistant sur l'autonomie des femmes. Marie-Blanche Tahon nous invite à une interprétation beaucoup plus symbolique de la maternité et de la paternité.

*Diane Lamoureux
Département de science politique
Université Laval*

Notes

1. Cette réflexion doit beaucoup à des conversations, entourant la préparation de ce numéro, que j'ai eues avec Linda Cardinal et Cécile Coderre. Elles en sont à certains égards les co-auteurs, quoique j'en assume l'entière responsabilité puisque ni l'une ni l'autre n'a revu la version actuelle de ce texte.
2. C'est d'ailleurs là le titre de son autobiographie.
3. On n'a qu'à penser au budget fédéral de 1990 qui supprime le principal programme de financement des activités des groupes de femmes, mettant ainsi l'existence de plusieurs d'entre eux en péril.

RÉFÉRENCES

- ATKINSON, Ti-Grace
1974 *L'Odyssée d'une amazone*. Paris. Des femmes.
- CASGRAIN, Thérèse
1971 *Une femme chez les hommes*. Montréal, Éditions du Jour.
- COHEN, Jean L.
1985 « Strategy or Identity: New theoretical paradigms and contemporary social movements », *Social Research*, 52, 4 : 663-716.
- COLLIN, Françoise
1974 « Pour une politique féministe, fragments d'horizon », *Cahiers du GRIF*, 6 : 68-74.
1986 « Introduction », *Cahiers du GRIF*, 33 : 5-7.
- DALLA COSTA, MariaRosa
1970 *Le pouvoir des femmes et la subversion sociale*. Genève, Librairie adverse.
- DE SÈVE, Micheline
1985 *Pour un féminisme libertaire*. Montréal, Boréal Express.
- EISENSTEIN, Zillah R. (direction)
1979 *Capitalist Patriarchy and the Case for Socialist Feminism*. New York, Monthly Review Press.
- FIRESTONE, Shulamith
1970 *The Dialectic of Sex*. New York, Bantam.
- FRIEDAN, Betty
1964 *La femme mystifiée*. Paris, Denoël-Gonthier.
- HAAVIO-MANILLA, Elina (direction)
1985 *Unfinished Democracy. Women in Northern Politics*. Londres, Pergamon Press.
- HELD, David
1987 *Models of Democracy*. Stanford, Stanford University Press.
- KEANE, John
1988 *Civil Society and the State*. Londres, Verso.
- LAMOUREUX, Diane
1988 « De la quête de l'argent de poche à la critique de l'État-providence », *RFR-DRF*, 17, 3 : 72-74.
1989 *Citoyennes ? Femmes, droit de vote et démocratie*. Montréal, Éditions du remue-ménage.
- LAURIN-FRENETTE, Nicole
1977 « La libération des femmes », in Marie Lavigne et Yolande Pinard (direction), *Les femmes dans la société québécoise*. Montréal, Boréal Express : 191-214.
- MACKINNON, Catherine A.
1982 « Marxism, Feminism, Method and the State : An Agenda for Theory », *Signs*, 7, 3 : 512-544.
1987 *Feminism Unmodified*. Cambridge, Harvard University Press.
1990 *Toward a Feminist Theory of the State*. Cambridge, Harvard University Press.

MILES, Angela

- 1982 « Introduction », in Angela Miles et Geraldine Finn (direction), *Feminism in Canada. From Pressure to Politics*. Montréal, Black Rose : 9-23.

O'BRIEN, Mary

- 1981 *The Politics of Reproduction*. Londres, Routledge & Kegan Paul.
1989 *Reproducing the World*. Boulder, Westview Press.

OFFE, Claus

- 1985 « New Social Movements. Challenging the Boundaries of Institutional Politics », *Social Research*, 52, 4 : 817-868.

PARTISANS

- 1970 *Libération des femmes. Année 0*. Paris, Maspero.

PAYETTE, Lise

- 1982 *Le pouvoir ? Connais pas !* Montréal, Québec/Amérique.

ROWBOTHAM, Sheila

- 1973 *Féminisme et révolution*. Paris, Payot.

SAPIRO, Virginia

- 1982 « Private Costs of Public Commitments or Public Costs of Private Commitments ? Family Role Versus Political Ambition », *American Journal of Political Science*, 26 : 265-279.

TARDY, Evelyne *et al.*

- 1989 *Sexes et militantisme*. Montréal, CIDIHCA.

VICKERS, Jill McCalla

- 1989 « Feminist Approaches to Women and Politics », in Linda Kealy (direction), *Beyond the Vote*. Toronto, University of Toronto Press.